

Paris, le 3 septembre 2021

## **Communiqué de presse Election du Bureau de l'UNPS**

Le Docteur William Joubert a été élu, lors de l'Assemblée plénière du 2 septembre 2021, Président de l'Union nationale des professionnels de santé (UNPS), pour un nouveau mandat de deux ans à la tête de l'institution.

Médecin généraliste libéral installé au Mans depuis 1985, le Docteur William Joubert a créé le Syndicat des Médecins Libéraux de la Sarthe. Il occupe depuis fin 2014, le poste de Secrétaire Général du SML National.

Il a été élu Secrétaire général de l'UNPS de 2008 à 2013 puis de 2014 jusqu'au 11 septembre 2020, date à laquelle il est devenu Président de l'Union.

L'UNPS regroupe les 23 organisations reconnues comme étant les plus représentatives des professions de santé libérales : audioprothésistes, biologistes responsables, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pharmaciens titulaires d'officine, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, sages-femmes et transporteurs sanitaires.

Les travaux conduits par l'UNPS depuis sa mise en place en 2005 ont permis d'en faire une force de proposition reconnue.

Le Docteur William Joubert sera entouré, pour ce mandat, d'un Bureau représentant la diversité des professions de santé libérales :

Secrétaire générale :

Anne DEHETRE (orthophoniste / FNO)

Trésorier général :

François WILTHIEN (médecin / MG France)

Vice-présidents :

François BLANCHECOTTE (biologiste responsable / SDB)  
Fabrice CAMAIONI (pharmacien d'officine / FSPF)  
Sébastien GUERARD (masseur-kinésithérapeute / FFMKR)  
Daniel GUILLERM (infirmier / FNI)  
Catherine MOJAÏSKY (chirurgien-dentiste / les CDF)  
Jean-Paul ORTIZ (médecin / CSMF)  
John PINTE (infirmier / SNIIL)

Secrétaire général adjoint :

Jean-Loup LAFEUILLADE (pédicure-podologue / FNP)

Trésorier général adjoint :

Laurent MILSTAYN (orthoptiste / SNAO)

**Le programme de travail annoncé s'inscrit dans la lignée des avancées de l'UNPS :**

En recherchant toujours le plus grand dénominateur commun et dans la continuité du travail accompli par le Bureau précédent, l'UNPS portera la vision d'une coordination souple et efficace entre la ville, l'hôpital et le secteur médicosocial : les équipes de soins coordonnées autour du patient, dites « ESCAP » devront être reconnues dans l'accord-cadre interprofessionnel (ACIP).

L'Union s'attachera tout particulièrement au développement rapide des outils informatiques interopérables mis à disposition des professionnels de santé.

La prévention, le dépistage, l'éducation pour la santé, la démographie professionnelle, la formation interprofessionnelle, la permanence des soins, la protection sociale des professionnels de santé libéraux, l'environnement européen ainsi que toutes les spécificités du monde libéral constitueront également les axes de travail de l'UNPS.

*Contact presse : Mathilde GUEST, Directrice générale – 01 44 38 80 94*